

DECRET N° 95-159 du 22 Mai 1995

Portant approbation du Bilan et des Comptes annexes au 31 Décembre 1993 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'ATACORA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR Rapport du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 Avril 1995,

D E C R E T E

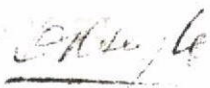
Article 1er. - Sont approuvés le Bilan et les Comptes annexes au 31 Décembre 1993 du Centre d'Action Régional pour le Développement Rural du Département de l'ATACORA tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 Mai 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



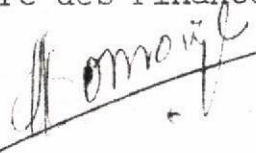
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence
de la République, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense Nationale,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,



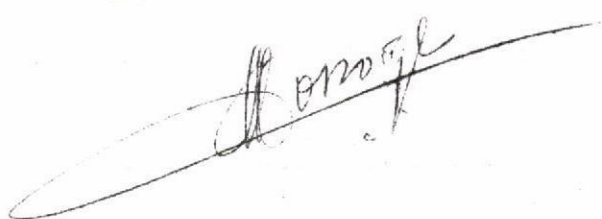
Paul DOSSOU.-

Le Ministre du Développement
Rural,



Désiré VIEYRA.-
Ministre intérimaire

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Paul DOSSOU.-
Ministre intérimaire

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 MDR-MF-MPRE 6 SGG 4
AUTRES MINISTERES 15 DEPARTEMENTS 6 DGB-DGTCP 2 CARDER-ATACORA 5
INSAE 1 UNB-FASJEP-ENA 3 GCONB 1 JORB 1.-